

19 octobre 1663.

Acte de donation de Robert Giffard, sieur de Beauport, et de Marie Renouard, son épouse, à Joseph Giffard, leur fils de "tous et uns chacuns les biens meubles et immeubles, bestiaux et effets actifs qu'ils ont et qu'ils possèdent en ce pays de la dite Nouvelle-France, et ce qui leur appartient dans l'ancienne France, et toutes généralement quelconques qui leur pourront appartenir au jour de leur décès, l'usufruit toutefois de tous les dits meubles, immeubles, bestiaux et effets actifs réservé à chacun des dits donateurs et au dernier mourant d'eux deux par forme de constitut et précaire, lequel usufruit demeurera pour le total des dites choses au dernier mourant. . . "

Greffe de Michel Filion, notaire à Québec, 19 octobre 1663. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

22 février 1668.

Acte de foi et hommage de Robert Giffard pour le fief et seigneurie de Beauport consistant en l'espace de terre qui se rencontre entre le sault de Montmorency exclusivement et la rivière du dit Beauport icelle rivière comprise sur quatre lieues de profondeur "ainsi qu'il nous a dit, les titres ne portant que lieue et demie ainsi qu'il nous a paru par exhibition qu'il nous a faites des dits titres."

Fois et hommages, régime français, cahier 1, folio 295.

17 février 1683.

Contrat de mariage d'Ignace Juchereau Duchesnay et Marie-Catherine Peuvret par lequel Joseph Giffard, oncle maternel du sieur Duchesnay, donne par donation pure et simple et entrevif au dit Duchesnay et à la dite Marie-Catherine Peuvret, en faveur de leur mariage, la terre, fief et seigneurie de Beauport, tout ainsi que le tout